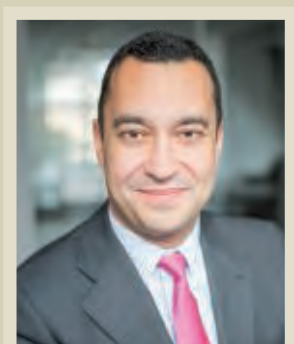


CABINET CARAKTERS :

DE L'ANTICIPATION DES RISQUES À L'OPÉRATIONNEL INDUSTRIEL

Le **cabinet d'avocats Carakters** accompagne les entreprises dans leurs projets de croissance et les assiste dans la gestion de leurs contentieux générés par leurs activités. Il intervient principalement pour le compte de sociétés dans les secteurs industriels, de l'immobilier, de l'assurance, de la santé/pharma, de la distribution et des énergies renouvelables. Éclairage avec Xavier Marchand, Managing partner et fondateur du cabinet.



Xavier Marchand

« TRADITIONNELLEMENT, LES CABINETS JURIDIQUES SE TOURNENT VERS LE DROIT FISCAL, LE DROIT DES SOCIÉTÉS OU LE CONTENTIEUX DES AFFAIRES. CHEZ CARAKTERS, NOUS AVONS UNE APPROCHE SECTORIELLE ET NOUS SOMMES PLUS ORIENTÉS VERS DES MÉTIERS DITS OPÉRATIONNELS », CONFIE XAVIER MARCHAND.

Pas de répit pour Xavier Marchand. À la tête du cabinet Carakters depuis 2009, il est par monts et par vaux pour développer ses activités en France. « Après Paris, nous avons récemment ouvert un cabinet à Lille, » confie-t-il. « Nous sommes aujourd'hui en discussion avancée pour ouvrir une antenne à Nantes et bientôt à Lyon. »

Avec l'aide de ses cinq autres associés et ses dix-huit collaborateurs, Xavier Marchand place des collaborateurs dans des régions à fort développement économique. « Traditionnellement, les cabinets d'avocats doivent être conduits comme des entreprises, » affirme-t-il. « Ils doivent se situer dans un environnement économique favorable. Ils déterminent leurs cibles, les prestations et les services qu'ils peuvent apporter à leur clientèle. Ils ont désormais l'obligation de développer leurs business, effectuer des études de marchés et raisonner en vrais entrepreneurs. »

DE LA GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS

Loin des avocats d'affaires traditionnels, Carakters gère principalement les risques, des outils, mais aussi des contentieux industriels. « Des cabinets juridiques se tournent vers le droit fiscal, le contentieux des affaires et le droit des sociétés. Chez Carakters, nous avons une approche sectorielle et nous sommes plus orientés vers des métiers dits opérationnels. »

Depuis une dizaine d'années, le cabinet est compétent dans de nombreux domaines juridiques : la responsabilité civile, la construction, les assurances, les autorisations de mise sur le marché,

les brevets, les marques... « On vient nous voir pour accompagner la création d'une entreprise, démarrer un projet de construction ou un nouveau produit, lancer un investissement, créer une plateforme de crowdfunding ou un site internet collaboratif. Nous sommes vraiment dans l'opérationnel ! »

À LA DÉLÉGATION JURIDIQUE DES CONTRATS ET DES LITIGES

Mais qui dit opérationnel dit parfois contentieux ! « Nous sommes dans les litiges dont les enjeux sont parfois très importants et souvent très médiatiques, » assure Xavier Marchand. « Par exemple, nous traitons actuellement les conséquences de l'explosion de Fos-sur-Mer et de l'incendie de l'aéroport de Rome pour les boutiques de luxe dans la zone duty free. Dans ces affaires, compte tenu des problématiques en jeu, nous mobilisons souvent plusieurs avocats de notre cabinet ayant des expertises complémentaires. »

Derrière ces opérations juridiques exceptionnelles, Carakters peut traiter tous les litiges et les contrats des groupes d'assurances, des industries pharmaceutiques ou technologiques, des constructeurs. « En délégation de gestion, » se plaît à répéter Xavier Marchand. « Leurs directions juridiques nous font confiance dans l'exercice de leurs activités. Nous n'intervenons pas ponctuellement comme le font certains avocats. Mais nous les accompagnons dans le Day to Day. Nous sommes dans l'assistance de maître d'ouvrage ! »

TROIS GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le cabinet **Carakters** donne ses conseils dans trois grands secteurs d'activités : la santé/pharmacie, l'immobilier et l'industrie (notamment dans le secteur des énergies renouvelables et de la silver économie). Il aide principalement les grands groupes et les start-ups innovantes en développement. Il est composé de dix-huit collaborateurs et six associés (trois hommes et trois femmes dans un souci de parité). Carakters propose aux professionnels européens une offre innovante couvrant notamment tous les aspects opérationnels de leurs projets industriels et immobiliers, depuis leur conception jusqu'à leur démantèlement, tant en conseil qu'en contentieux : construction, exploitation et maintenance industrielle ; implantation et promotion immobilière ; prévention, rédaction des polices d'assurances et des contrats et gestion des sinistres.

DE RENDRE PLUS LISIBLE NOTRE FACTURATION

Quotidiennement, presque 24 heures sur 24, le cabinet travaille aux côtés des juristes. Il conseille. Il accompagne grâce au tout numérique du cabinet. « Il y a quelques années, nous avons fait le choix de la numérisation », assure Xavier Marchand. « Tous nos dossiers sont désormais numérisés. La digitalisation de notre univers nous

plusieurs pages difficiles à comprendre. Elle nécessite au contraire des synthèses dans les meilleurs délais. Et elle impose souvent la réactivité via les outils modernes d'informations. »

Toutefois la valeur ajoutée numérique ne serait rien sans les compétences des hommes et des femmes. « Tous nos collaborateurs sont des spé-

associés. Il veut les mener sur le chemin de la compétence et de l'expérience. « C'est important pour notre clientèle, mais aussi pour la pérennité de notre cabinet. »

En vrai « chef d'entreprise-avocat », Xavier Marchand voit assurément loin. « Aujourd'hui, nous consolidons notre réseau de correspondants

« LES AVOCATS DOIVENT SE SITUER DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE FAVORABLE. ILS DOIVENT DÉTERMINER LEURS CIBLES, LES PRESTATIONS ET LES SERVICES QU'ILS PEUVENT APPORTER À LEUR CLIENTÈLE », INDIQUE XAVIER MARCHAND.

permet de répondre facilement aux questions partout où nous nous trouvons. »

Grâce à cet outil informatique, le cabinet facilite le travail des juristes et... celui des financiers des entreprises. « Grâce au numérique, nous sommes en mesure de rendre plus lisible notre facturation, de chiffrer nos heures de travail et de donner le montant final de nos honoraires. Notre idée est de faciliter l'élaboration des budgets des entreprises en fixant des business plan de nos prestations. »

Bien mieux, le cabinet Carakters veut profiter de l'outil informatique pour simplifier les démarches avec le monde de l'entreprise. Au diable les pages et les pages de consultations juridiques, parfois obscures, il privilégie les brèves consultations, les solutions pragmatiques, la simplification des problématiques techniques, les graphiques plutôt que des explications complexes. « La qualité ne réside pas toujours dans des documents de

cialistes. Ils ne sont pas affectés à un avocat associé, mais à un projet, à un dossier et à une équipe constituée en fonction de la nature des affaires. Nous collaborons tous ensemble, main dans la main, en mode collaboratif avec nos clients. »

UNE APPROCHE JURIDIQUE TRANSVERSALE

Travaillant dans des bureaux transparents en espace ouvert, les avocats associés et collaborateurs ont réuni leurs compétences. « Cette démarche est une vraie plus-value. Elle nous permet de répondre aux besoins des clients et d'aborder les dossiers de manière transversale et globale. En d'autres termes, cela nous permet d'avoir une vision à 360 degrés des problématiques et des différents enjeux dans les dossiers. » Par cette ouverture, Xavier Marchand entend délivrer le meilleur conseil à ses clients. Mais pas seulement... Dans un vrai souci altruiste, il veut transformer ses experts collaborateurs en experts

en France, mais aussi à l'étranger. Nous accompagnons de plus en plus nos clients dans leurs exports, la gestion de leurs sinistres dans le monde ou encore dans leur redéploiement de réseaux de distribution. Nous avons déjà commencé à constituer un réseau de partenaires sur les 5 continents. » ■